

# BULLETIN MUNICIPAL

**#01**  
**AVRIL 2022**

**ACCUEIL DES  
UKRAINIENS - P3**

**SYNTHÈSE  
DES CONSEILS  
MUNICIPAUX - P4**

**LE DOMAINE DE  
VILLARCEAUX - P15**



# RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE COMMUNICATION 2022



Votre conseil municipal a souhaité connaître votre avis sur votre perception de la communication de la commune. Ainsi, une enquête a été menée, au format papier et digital, au cours du mois de février 2022. Vous avez été nombreux à vous en emparer puisque près de 20% des foyers calcédoniens y a répondu. Nous vous en remercions chaleureusement.

Le bilan général est positif. Vous êtes en effet 73% à vous estimer bien ou assez bien informé de la vie de notre commune. Principaux vecteurs d'informations, le bulletin municipal, le site internet et Illiwap sont très utilisés. Les supports flyer et ToutenUn sont également très appréciés. Le bulletin municipal satisfait une majeure partie (93%) de la population.

Fort de cette appréciation, votre conseil a donc décidé de prolonger le bulletin, avec la nouvelle identité graphique que vous découvrirez avec ce numéro d'avril 2022, tout en en conservant sa fréquence bi-annuelle.

Le site Internet de la commune dispose d'un fort taux de notoriété parmi vous (93%). Il est cependant à noter qu'il est en partie sous-utilisé puisque près de 40% des sondés indique ne le consulter qu'exceptionnellement. Ceux qui le consultent plus régulièrement évoquent pourtant une expérience très positive puisque, à 90%, ils déclarent y trouver les informations qu'ils recherchent. En chiffres, on retiendra que ce sont 70 personnes qui, chaque jour, consultent le site pour s'informer.

Illiwap, récent dispositif de communication adopté par notre commune (et de nombreuses autres alentours) rencontre un vif succès. Apprécié par environ 90% des répondants, l'application regroupe aujourd'hui près de 250 personnes qui sont abonnées aux alertes de la commune. Principalement utilisé pour communiquer des alertes et appoint de communication en temps réel, vous êtes nombreux à souhaiter étendre plus largement le périmètre des sujets traités sur ce support.

Enfin, et il faut le noter, certains d'entre vous nous ont fait part de leur plaisir d'avoir des nouvelles au travers de leurs contacts avec les employés municipaux. Parler reste une belle manière de s'informer !

Votre commune, très attentive à votre information, tiendra compte des attentes exprimées lors de cette enquête : vous tenir mieux informés des débats au sein des conseils municipaux (les comptes-rendus des conseils sont toujours disponibles en intégralité sur le site) et vous décrire plus largement les projets communaux. Nous notons également votre intérêt réaffirmé pour l'avenir du Domaine de Villarceaux... Merci à tous de votre participation.

*par Eric Duval-Valachs*

# SOMMAIRE

- 03 **ÉDITO**
- 03 **ACCUEIL DES UKRAINIENS**
- 04 **CONSEILS MUNICIPAUX**
- 07 **URBANISME**
- 08 **EMMANUELLE - PEINTRE**
- 09 **LE FOURNIL DE LA BERGERIE**
- 09 **LA COM' CULTURE**
- 10 **ÉCOLE**
- 11 **ASCE**
- 11 **L'AMICALE DES CHASSEURS**
- 11 **CHAUSSY FOOTBALL CLUB**
- 12 **LE FOYER RURAL**
- 13 **LE CLUB DE L'AMITIÉ**
- 14 **LA GRIVE MUSICIENNE**
- 14 **LES AMIS DE VILLARCEAUX**
- 15 **LE DOMAINE DE VILLARCEAUX**
- 16 **LA BERGERIE**
- 17 **LA SOURCE**
- 18 **IMAGES ET PATRIMOINE**
- 18 **ÉTAT CIVIL**
- 19 **INFORMATIONS PRATIQUES**

# LE MOT DU MAIRE



**Chères Calcédoniennes, chers Calcédoniens,**

La crise sanitaire Covid est toujours présente autour de nous, toutefois nous retrouvons peu à peu les activités qui font la joie de nos petites communes : brocantes, théâtre, concerts, intervilages, ... favorisant les rencontres et moments de convivialités autour de repas ainsi que les échanges et partages. Tout cela grâce aux associations et leurs bénévoles que nous remercions.

Malheureusement, une nouvelle crise remplace la précédente avec la guerre aux portes de l'Europe et ses conséquences pour la population ukrainienne avant tout, mais aussi les impacts associés sur les coûts des matières premières, de l'énergie et désormais de l'alimentation.

Cela aura également un impact sur notre budget communal avec des dotations en baisse depuis déjà plusieurs années et ces coûts en hausse. Nous allons devoir baisser nos dépenses et augmenter la taxe foncière (parmi les plus basses de notre communauté de communes) qui est maintenant le seul levier pour les communes.

Pour revenir vers la guerre en Ukraine, de nombreux habitants sont obligés de fuir les combats et nous accueillons sur la com-

mune, grâce à une famille de Chaussy, plusieurs femmes originaires de la région de Kiev qui ont quitté leur pays. Elles comptent sur votre générosité et hospitalité pour pouvoir vivre dans les meilleures conditions possibles compte tenu de la situation. Vous pouvez vous adresser à l'ASCE qui centralise les aides orientées avant tout vers des bons d'achats ou des dons. Nous envisageons de mettre à disposition d'autres réfugié(e)s un studio communal qui vient de se libérer.

Je dois faire court dans ce numéro mais je me dois de parler du budget le plus important de la commune depuis des années, en effet les travaux de raccordement de notre nouvelle ressource en eau ont repris début mars avec la création d'un local afin d'ajouter les filtres à charbon nécessaires

à purifier les pesticides contenus dans la nappe. La mise en service de notre nouveau puits du bois est à présent prévue sur le dernier trimestre 2022.

Dans ce numéro de notre journal communal, vous allez découvrir une nouvelle version élaborée par la commission communication et notre nouveau graphiste. J'espère que vous en apprécierez les évolutions.

Je vous souhaite une bonne lecture à toutes et tous, un beau printemps et des belles vacances d'été.

N'oubliez pas les autres moyens de communication avec notre site internet, ILLIWAP et Facebook.

*Par Philippe Lemoine*

## ACCUEIL D'UKRAINIENNES REFUGIÉES DE GUERRE A CHAUSSY

Depuis le 15 mars, Virginie et Eric Herledan ont accueilli Svletlana, Sacha et Natasha, 3 réfugiées ukrainiennes qui ont dû fuir Kiev en laissant famille, amis, travail et maison. L'équipe enseignante, via Françoise et l'ASCE, s'est immédiatement mobilisée afin de leur venir en aide et a rédigé un appel à la solidarité qui a été distribué aux parents d'élèves dans un premier temps puis à l'ensemble des Calcédonien(ne)s quelques jours plus tard. A peine arrivées, en toute simplicité, elles se sont jointes à nous pour le nettoyage de printemps qui s'est déroulé le samedi 26 mars.

Même si nous leur souhaitons de regagner au plus vite l'Ukraine, ce qui serait signe d'un apaisement de la situation, il est malheureusement fort probable que ça ne se fasse pas avant quelques temps et nous devons inscrire nos actions dans la durée.

Un groupe privé Facebook « Solidarité à l'accueil des Ukrainiens à Chaussy » a été créé. Il est dédié aux habitants de Chaussy ou à proximité pour apporter de l'aide à l'accueil des Ukrainiens sur le village. Vous êtes les bi-

venu(e)s ! Vous pouvez également directement prendre contact avec l'équipe enseignante et/ou la mairie.

La commune envisage de mettre à disposition un logement récemment libéré et si vous aussi désirez accueillir des réfugiés ukrainiens, n'hésitez pas à nous le faire savoir également, Natasha et Svletlana ont des amis qui ont besoin eux aussi de fuir les bombes...

*Par Olivier Caurette*



*L'élan de solidarité a été massif et dans les jours suivants : fourniture de vélos, dons pour des bons d'achat et même des propositions de travail par la Bergerie de Villarceaux notamment !*

# SYNTHÈSE DES CONSEILS MUNICIPAUX



## POUR COMPRENDRE

### Données issues du budget 2022 de FONCTIONNEMENT

Recettes		Dépenses	
013. Atténuation de charges	10 700 €	011. Charges à caractère général	224 700 €
70. Produit des services	33 220 €	012. Charges de personnel	262 600 €
73. Impôts et taxes	373 000 €	014. Atténuation de produits / FNGIR-FPIC	75 600 €
74. Dotations	82 000 €	65. Autres charges de gestion	76 000 €
75. Autres produits/Loyers	19 000 €	66. Charges financières	2 100 €
		67. Charges exceptionnelles	1 500 €
		042. Amortissements	11 789 €
<b>total recettes :</b>	<b>517 920 €</b>	<b>total dépenses :</b>	<b>654 289 €</b>
report excédent antérieur	495 271 €	Réserves aux chapitres	44 902 €
		022. Dépenses imprévues	50 000 €

Solde Recettes/Dépenses

**-136 369 €**

### Réalisé en 2021 – pour rappel – issu du compte de résultat de l'année 2021

total recettes	<b>590 000 €</b>	total dépenses	<b>575 000 €</b>
----------------	------------------	----------------	------------------

Solde Recettes/Dépenses

**15 000 €**

Le budget communal a cette particularité de devoir être prudent sur les recettes (donc de les minorer) et sur les dépenses (et donc de les majorer). Cela donne une vision du budget très pessimiste puisque nous espérons bien évidemment dépenser moins et avoir plus de recettes.

Nos comptes de résultats (bilan réel de ce qui est dépensé et encaissé) reflètent bien mieux la réalité mais ne sont élaborés qu'à postériori.

Ceci étant dit, notre marge de manœuvre est très limitée puisque sur 2021, mis à part quelques dépenses supplémentaires en personnel, nous avons par exemple peu entretenu nos routes et ne dégageons malgré ce fait que 15.000 euros d'excédent sur notre budget de fonctionnement.

Cette année 2022, nous devrions donc malheureusement dépenser plus d'argent que nous aurons de recettes.

Nous pouvons compter sur nos excédents antérieurs de presque 500.000 euros à fin 2021, mais nous devrons probablement à la fois réduire nos dépenses et faire des choix pour le village, et également augmenter notre fiscalité locale. La mutualisation de nos moyens avec les communes alentours est aussi une piste d'amélioration de l'efficacité de nos dépenses.

## EAU POTABLE

### PUITS DU BOIS

Pour rappel, l'eau fournie au robinet (sauf hameaux de La Comté, Haute-Souris et Cul-Froid) vient actuellement de la station de pompage route de Bray-et-Lû. La nappe phréatique dans laquelle nous puisons est régulièrement à sec l'été. Le nouveau forage du puits du bois (situé à La Comté) vise à pallier à ce problème avec une eau disponible en plus grande quantité. Nous pensons également trouver une eau de meilleure qualité, mais une pollution à l'atrazine a été détectée. Une solution de filtration au charbon est donc nécessaire juste après le pompage.

Les travaux de construction du bâtiment de traitement de l'eau sont prévus au printemps 2022. Le coût annoncé est de 370.000€ avec un reste à charge de 200.000 € financé par un emprunt, coût qui sera reporté sur le tarif de l'eau distribuée.

L'Agence Régionale de Santé doit donner une dérogation pour que le puits du bois puisse être mis en fonctionnement avant que la Déclaration d'Utilité Publique ne soit validée, pour une mise en service espérée fin 2022.

Parallèlement à ce traitement nécessaire de l'eau, des initiatives sont en cours pour rechercher l'origine de la pollution et espérer en supprimer l'origine, de la part

de l'Agence Régionale de Santé, du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable du Vexin Ouest, de la Bergerie de Villarceaux et de la commune.

L'eau potable des hameaux de Haute-souris, Méré et Cul-froid est fournie par le Syndicat des Eaux de Villers. Il approvisionne aussi les villages de Chérence



et Villers en Arthies. En 2020, ce syndicat a vendu 43.000 m<sup>3</sup> (pour comparaison nous fournissons environ 22.000m<sup>3</sup> dans le village). Véolia assure la délégation de service du syndicat.

Il n'y a pas de station d'épuration, c'est un assainissement individuel obligatoire, les habitants doivent être équipés.

L'eau de captage de VILLERS est très dure et est conforme aux seuils réglementaires de potabilité de l'eau. Néanmoins, nous notons, comme pour la source actuelle de Chaussy, la présence d'atrazine et de sous-produits d'atrazine, ainsi que des dépassements ponctuels de la limite de qualité en nitrates. Les nitrates ne sont pas toxiques en eux-mêmes. C'est leur transformation en nitrites et composés nitrosés (nitrosamines et nitrosamides) dans l'organisme qui présentent un risque potentiel toxique.

Pour produire une eau conforme, l'eau subit un traitement des pesticides par filtration Charbon Actif en Grain (réalisé au 1er semestre 2017, à renouveler début 2023, pour un budget approximatif de 240.000€). Un analyseur de chlore a été installé en 2017 au niveau du réservoir de Villers, afin de suivre en continu la chloration.

## ASSAINISSEMENT

### INSTALLATION ILLÉGALE

Un procès-verbal a été dressé à l'encontre d'un propriétaire d'un terrain donnant sur la route de Bray-et-Lû pour installation illégale d'un mobile-home et raccord de l'installation sans autorisation sur la canalisation des eaux usées passant sous son terrain en direction de la station d'épuration. Une action en justice sera envisagée si le propriétaire ne se met pas en conformité.

### TARIFS DE L'ASSAINISSEMENT / BUDGET ASSAINISSEMENT

Pour rappel, le prix de la fourni-

ture d'eau potable est délégué au SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable du Vexin Ouest) qui gère nos installations de pompage, de traitement, et de distribution. L'assainissement, lui, est géré par la commune.

Le tarif du m<sup>3</sup> d'assainissement est augmenté de 2,5 % pour 2022 à 2,05€ HT.

Nous bénéficions sur le budget assainissement d'une réserve financière d'environ 90.000 euros, mais les travaux d'entretien de la station d'épuration et du réseau des eaux usées, l'extension du réseau rue du Clos de l'Isle (cf article infra) ainsi que certaines dépenses imprévues comme le traitement des boues polluées aux hydrocarbures par exemple, grèvent ces réserves. Cela va rendre nécessaire une augmentation du prix de l'assainissement dans les prochaines années afin d'équilibrer ce budget.

### ASSAINISSEMENT RUE DU CLOS DE L'ISLE

La commune doit prévoir le raccordement à l'assainissement de deux maisons qui vont être construites rue du Clos de l'Isle.

Dans cette même rue, deux habitations existantes sont toujours en assainissement autonome et il serait souhaitable de profiter de ces travaux pour leur offrir la possibilité de raccordement au tout-à-l'égout. Les deux propriétaires concernés ont été reçus en mairie et sont favorables à ce raccordement.

Après étude de différentes solutions, le conseil a décidé de permettre le raccordement des quatre maisons en ne creusant qu'une seule tranchée menant en direction de la rue de la grande fontaine. L'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) n'aide que pour les raccordements d'anciens logements (6.300 € pour la commune et 4.200 € pour chacun des propriétaires), et les propriétaires des deux maisons anciennes devront installer et entretenir chacun

une pompe de relevage. Le coût de la taxe de raccordement au réseau d'assainissement est de 1.757€ pour chaque branchement effectué.

Un plan d'étalement du paiement des travaux pour les 2 maisons anciennes est à l'étude.

## RECENSEMENT

Le recensement de la population prévu initialement début 2021 et reporté du fait des conditions sanitaires, s'est déroulé entre le 20 janvier et le 19 février 2022. Nous remercions les trois agents recenseurs (Mme Michèle JOVENIAUX-NIVARD, M Thierry TAVONI et notre secrétaire de mairie Mme Armelle BLOT) pour leur travail et leur implication en soirée et les week-ends. Nous remercions également les Calcédoniens qui ont répondu à 97 % !

Cela devrait permettre d'obtenir des chiffres plus représentatifs de la situation de la commune et d'espérer percevoir des dotations de l'Etat plus importantes dans le futur, puisque liées au nombre d'habitants.

## REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

La loi prévoit que personne ne peut occuper le domaine public sans disposer d'un titre l'y autorisant. Cette occupation est temporaire, précaire et révocable et donne lieu au paiement d'une redevance, sous réserve des exceptions prévues par la loi.

Le conseil municipal a accepté le règlement proposé par le Maire et délibéré sur les redevances d'occupation du domaine public proposées ; l'occupation de l'espace public pour la réalisation de travaux (échafaudage, bennes,

véhicule de chantier, ... est gratuite pendant la période autorisée dans l'arrêté établi en réponse à la demande préalable déposée par l'intéressé. En dehors de ce délai, elle sera facturée 50 € par jour.

L'occupation du sol sur la voie publique comme par exemple lors de la livraison de bois ou de terre est gratuite le 1er jour puis coûte 15 €/m<sup>2</sup>/jour. Si l'occupation n'a pas été autorisée par le Maire, la sanction peut être de 100€ /jour.

## STATIONNEMENT ET CIRCULATION

Afin d'essayer d'endiguer les problèmes des stationnements gênants ou dangereux, il est prévu tout d'abord de déterminer de quelle tolérance la commune doit faire preuve face à des stationnements certes non prévus par le code de la route, mais ni dangereux ni gênants. Pour les autres, il est possible que vous trouviez prochainement sur votre pare-brise une fausse amende rappelant le stationnement inadéquat.

De façon globale concernant la circulation et la stationnement dans le village, la mairie dispose d'une proposition d'étude d'un bureau d'études, d'un montant de 25.000€ environ (avec une possibilité de subvention à hauteur d'environ 50%, mais néanmoins dépense importante et ne satisfaisant pas l'ensemble du conseil). Un groupe de travail est constitué pour travailler sur un projet de circulation des poids lourds dans le village. Le département sera sollicité en appui.

Dans les soucis évoqués régulièrement, on trouve : stationnement de véhicules inadaptés, circulation de poids lourds dans le village (même dans de petites rues), non-respect du sens interdit de la Côte de St Leu...

## MISE EN PLACE D'UN SERVEUR SECURISE

Un « drive » sécurisé permettant le stockage et le partage de documents communaux pour les membres du conseil a été mis en place. Respectant le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), la sécurisation des documents stockés et les utilisateurs y accédant, ainsi que la pérennité des données, la société LEVIA a été retenue. Les serveurs sont en France chez la société OVH et ont un label « vert ». Le coût mensuel est de 132€ par mois.

## NOEL 2021 ENFANTS ET ANCIENS

Le « Noël des Enfants » nouvelle formule a été apprécié. Le Comité des Fêtes a offert un spectacle de qualité présenté par l'association Omervilloise « Pas d'Chichi » et les cadeaux issus de l'économie circulaire fournis par l'association REJOUÉ ont été appréciés. Pour boucler le projet, une collecte de jouets et livres est organisée sur le mois de mai.

Le repas prévu en l'honneur des anciens a cette année encore dû être annulé en raison du contexte sanitaire. Un colis gourmand, accompagné de produits locaux et d'un mot des enfants de l'école, leur a été apporté à domicile par le maire et les conseillers.

# LES BREVES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES



COMMUNAUTE DE COMMUNES  
vexin val de seine

**Achat d'un terrain de 7 hectares à la commune de Magny-en-Vexin** en vue d'agrandir la ZAE de la demi-lune pour un montant de 700.000€ (faisant l'objet d'un budget annexe).

ruissellement extra-urbain. Pour Chaussy, les AC seront de 29.803€ pour 2022 soit 1.524€ de moins qu'en 2021.

**Un réaménagement voire une extension du bâtiment actuel de la CCVVS** est programmé afin de pallier l'accroissement du personnel dû notamment à l'ouverture de la Maison France Services en avril 2022. Le montant prévisionnel est de 450.000€ et fait l'objet d'une demande de subvention (DSIL – Dotation de Fonctionnement à l'Investissement Local).

**Vidéo protection** : suite à la première étude effectuée par la société Ambre (18.115€), une seconde étude est confiée à la société E-Conex pour un montant de 64.432,29€. Compte tenu des montants importants d'investissement (2,3 millions d'euros) et des subventions potentielles moindres que celles envisagées, le projet est reporté et ne figure pas au budget 2022.

**2 dossiers de DETR** ont été présentés pour 2022, un pour la vidéo-protection et l'autre pour le projet de cinéma itinérant

## PROJETS D'INVESTISSEMENT 2022

Projet	Détail du projet	Subvention visée
<b>Sécurisation de la salle des fêtes</b>	Sécurisation du faux-plafond, remplacement de l'éclairage par du LED, changement de la table de cuisson qui n'est plus aux normes, sonorisation	Projet n°1 DETR 2022 DSIL 2022
<b>Sécurisation de la bibliothèque de l'école</b>	Sécurisation du plafond de la bibliothèque de l'école et du plancher logement au-dessus	Projet n° 2 DETR 2022 + ARC ECOLE
<b>Aménagement des locaux techniques</b>	Création d'un espace de rangement et de travail, isolation du bâtiment et installation d'un chauffage - nécessaire pour nos employés en hiver	Projet n° 3 DETR 2022 + PNR
<b>Réfection de l'éclairage du stade de foot</b>	Rénovation de l'éclairage du stade et passage en LED	DSIL 2022 + aide aux équipements sportifs de proximité
<b>Acquisition d'un local ou d'un terrain et construction d'un local technique pour le stockage matériel</b>	Acquisition d'un local ou d'un terrain pour construction d'un local technique Dernière minute ! Prémption en cours début avril sur une parcelle de 6.700m <sup>2</sup> (à diviser pour revente d'une partie) et construction d'un local technique	
note <b>DETR - Dotation d'équipements aux Territoires Ruraux</b>	Subvention départementale annuelle	
<b>DSIL - Dotation de Soutien à l'Investissement Local</b>	Subvention Régionale issue du Plan de Relance	

### BUDGET PRIMITIF 2022

**Communauté de Communes Vexin Val de Seine**

#### Section fonctionnement

Recettes : 6.073.393,50€  
Dépenses : 6.073.393,50€

#### Section investissement

Recettes : 2.159.050€  
Dépenses : 2.159.050€

**Révision des Attributions de Compensation** (sommes reversées à notre commune par la CCVVS) suite au transfert de la compétence

**Vote des taux des impôts directs locaux** pour 2022 (part de la CCVVS) :

Le taux de taxe foncière sur le bâti passe de 1,46% à 1,96%

Le taux de taxe foncière sur le non-bâti passe de 6,21% à 6,71%

La cotisation foncière des entreprises reste inchangée à 22,41%.

## AIDE AUX CALCÉDONNIENS

# VOUS VOULEZ INSTALLER UNE CLÔTURE OU UN PORTAIL?

## COMMENT FAIRE ?

Vous habitez le Vexin qui est le plus grand site d'un seul tenant inscrit et/ou classé de France depuis 1975 ce qui nécessite l'avis d'un Architecte des Bâtiments de France sur bon nombre de projets de rénovations, extensions ou constructions de bâtiments.

### Quelles sont les règles pour mettre en place une clôture ?

Pour poser une clôture, vous devez respecter les règles d'urbanisme du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune et les règles d'implantation par rapport aux limites de terrain voisin et au domaine public.

Nous vous invitons à vous renseigner des règles du PLU communal disponible sur géoportail de l'urbanisme (<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>). Selon la zone dans laquelle se situe votre projet, vous retrouverez les règles spécifiques à l'installation de votre clôture.

Les plans de situation et de masse peuvent être obtenu sur le site internet de cadastre.gouv.fr ils seront ainsi directement imprimés avec tous les éléments de localisation et d'échelle indispensable à l'instruction du dossier.

### RÈGLES :

<b>Vous devez respecter les servitudes</b>	Vous ne pouvez pas élever une clôture sur une servitude de passage et empêcher son bénéficiaire d'accéder à la voie publique. Vous ne pouvez pas non plus faire obstacle à l'écoulement naturel des eaux de pluie.
<b>Trouble anormal de voisinage</b>	Vous ne devez pas élever une clôture qui prive de vue ou d'ensoleillement vos voisins.
<b>Terrain en bordure d'une voie publique</b>	Tenir compte de l'alignement qui détermine la limite entre le domaine public et les propriétés riveraines. Éléments disponibles en mairie
<b>Éléments de clôture</b>	Une clôture peut être une haie végétale, un grillage, des parois un mur.

### L'instruction de votre DP :

Le délai d'instruction est d'un mois. Il sera presque systématiquement prolongé d'un mois du fait du site inscrit du PNR et des sites classés.

Lorsque vous avez obtenu l'accord de la mairie (tacite ou explicite), vous devez afficher l'autorisation en bordure du terrain concerné avant de commencer vos travaux et jusqu'à leur achèvement. Les instructeurs, mandatés par M. le Maire ou sur demande écrite du demandeur, seront alors susceptibles de venir vérifier la conformité des travaux. La vérification des règles demandées peut également

être faite par les services des bâtiments de France. La durée de validité de votre autorisation sera alors de trois ans avant de commencer vos travaux, prorogable sur simple demande en mairie.

La construction d'une clôture n'entraîne pas de création de surface de plancher, ni de surface taxable ou d'emprise au sol. Par ailleurs, aucune valeur forfaitaire n'est prévue pour ce type d'aménagement. Par conséquent, ces travaux ne sont pas soumis au paiement de la taxe d'aménagement.

*Par les élus de la commission urbanisme*

### DOCUMENTS OBLIGATOIRES :

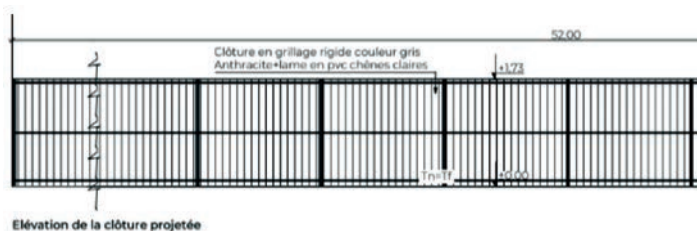
<b>Déclaration préalable de travaux</b>	Dépôt d'une déclaration préalable de travaux (DP)
<b>La DP1 ou plan de situation</b>	Le plan de situation identifie la zone où se trouve votre terrain pour en déduire les règles d'urbanisme applicables. Un plan à l'échelle 1/5000ème et un plan au 1/650ème en localisant le contour des parcelles concernées.
<b>La DP2 ou plan de masse</b>	Le plan de masse est une vue aérienne de votre terrain. Ce plan doit faire apparaître l'emprise au sol de chaque construction existante couverte par une toiture.
<b>La DP3 ou plans de coupe</b>	Il indique le volume extérieur des constructions et leurs implantations par rapport au profil du terrain.
<b>La DP4 ou plans de façades</b>	Ils permettent de discerner l'aspect extérieur et la hauteur de votre clôture. Ces plans doivent permettre de savoir si vous comptez installer une haie végétale ou un grillage.
<b>La DP6 ou document d'insertion</b>	Si vous réalisez des travaux de modification de l'aspect d'une clôture existante, ce document permet de voir votre clôture dans son environnement afin de vérifier que votre projet s'insère harmonieusement dans le paysage urbain.
<b>Les DP7 et DP8 ou photographies</b>	Permet à l'instructeur de votre demande d'autorisation de mieux connaître votre terrain et ses environs (préciser sur un plan les emplacements des prises de vues).
<b>La DP11 ou notice descriptive</b>	Cette pièce doit décrire précisément les modalités d'exécution de vos travaux car l'architecte des bâtiments de France va l'examiner.

### Les DP7 et DP8

#### ou photographies localisant votre projet et votre entourage



### La DP4 ou plans de façades



Élévation de la clôture projetée

# EMMANUELLE : UNE PEINTRE MURALISTE À CHAUSSY

**Emmanuelle Tauss-Keita est peintre muraliste et exerce son activité sur toute la France, sous le nom «Art-Fresque», à partir de son atelier de Chaussy, où elle habite depuis une dizaine d'années. Elle réalise des fresques mais n'est pas pour autant street artist.**

**Nous avons rencontré Emmanuelle Tauss-Keita, la peintre qui a réalisé en novembre dernier une fresque de 30 m2 représentant une planche d'Obélix et Astérix, sur le mur extérieur de l'école élémentaire Uderzo de Mantes-la-Jolie. Vous verrez cette peinture urbaine si vous longez la Seine en direction du Val Fourré. Emmanuelle réside à Chaussy, depuis une dizaine d'années, où elle a son atelier.**

## Emmanuelle, quel est votre métier ?

Je suis peintre muraliste. C'est-à-dire que je peins sur les murs, intérieurs ou extérieurs, et surtout en hauteur, sur les châteaux d'eau par exemple. Je peins généralement en grand voire en très grand. Je peins des images que j'ai créées, mais également des logos. Le dernier château d'eau sur lequel j'ai peint mesurait 60 mètres de hauteur, je peins généralement sur la cuve. Il vaut mieux ne pas avoir le vertige !

## Vous êtes une sorte de « street artist » donc.

Même si je fais un métier proche, je ne suis pas une street artist. Je compose des images en fonction de ce que me demande mon client. Je ne crée pas librement comme le font les street artists. Par exemple, une commune peut me demander de « peindre sur un

château d'eau une fresque qui met en valeur la ville ». Pour Châlons-en-Champagne par exemple, ville du Centre National des Arts du Cirque, nous avons représenté des acrobates, sur fond de parc, car la ville s'enorgueillit de ses espaces verts. Je dirais que je fais de l'art urbain.



## Comment trouvez-vous vos clients ?

Mon activité a réellement décollé lorsque je me suis mise à la communication sur internet, avec l'aide de mon mari. Lorsque les clients potentiels tombent sur mon site, voient mes réalisations, ils m'appellent. C'est tout simple. Il peut s'agir d'une commune, d'une entreprise pour ses bureaux ou d'un particulier qui souhaite par exemple faire réaliser une fenêtre en trompe l'œil sur un grand mur aveugle. Pour les communes, les projets sont plus grands : nous avons réalisé dernièrement une fresque sur un immeuble de 7 étages à Noisy le Sec.



## Comment ça se passe quand une personne vous contacte pour une fresque chez elle ?

On fait d'abord un diagnostic du mur. Nos clients sous-estiment souvent la préparation nécessaire du mur devant recevoir une peinture murale. On doit éliminer les fissures, les sources d'humidité qui dégraderaient la fresque. Le coût de la préparation dépasse parfois celui de la fresque elle-même !

Ensuite, on parle décoration, de ce que veut le client : rendre vie à un pignon sans fenêtre ? Donner de la profondeur à une petite cour fermée ? On me demande souvent « de la verdure, de la profondeur ». C'est vaste.

Je fais ensuite des propositions artistiques, je projette sur ordinateur la maquette choisie sur celle du mur, pour donner une « mise en situation » de façon à ce que le client se représente bien le rendu, un budget et c'est parti !

## Mais comment fait-on pour peindre en très grand, ça change du petit tableau en atelier !

Il faut avoir l'œil pour ça et surtout aimer peindre à l'extérieur, exposé tantôt au soleil tantôt au vent. C'est physique. Pour les réalisations de plus de 5 mètres de haut, je fais des « poncifs » c'est-à-dire des calques que j'apose sur les surfaces à peindre pour tracer des repères, indispensable une fois l'échafaudage installé ! Je réalise ces poncifs dans mon atelier de Chaussy. Croyez-moi, il n'est pas facile de poser ces poncifs sur des châteaux d'eau, sur une nacelle tanguant à plus de 30 mètres de hauteur, là où le vent souffle en permanence...

Et puis quand vous peignez en hauteur, vous avez encore moins le droit à l'erreur : si vous oubliez un accent ou faites une légère erreur de perspective, tout le monde le verra à des kilomètres à la ronde, les gens ont l'œil, et pour longtemps ! Et le hic, c'est que vous ne voyez le résultat de votre travail complet que lorsque vous enlevez l'échafaudage bâché... il n'est alors plus possible de corriger.

## Comment en vient-on à exercer ce métier ?

J'ai fait quelques années d'architecture puis une école de peinture en décors. J'ai complété par des cours aux Beaux-Arts à Paris, où j'ai bien amélioré mon coup de pinceau. J'ai surtout exercé le métier de peintre en décors des années : faux marbres, faux bois et autres effets de matière, en France et à l'étranger, aux USA et en Allemagne, où j'ai accompagné mon mari expatrié pour un groupe automobile français.

Et puis, revenue en France, j'ai proposé mes peintures murales, il y a 5 ans, ça a plu. Bien sûr, il faut savoir peindre en grande dimension, aimer peindre en plein air, affronter les éléments. Mon mari a démissionné et nous avons formé Art-Fresque : c'est lui qui s'occupe de la pub, de la gestion et de la relation client sur toute la France.

## Avez-vous des projets ?

Avec notre équipe de 4 peintres indépendants, nous allons transformer les murs extérieurs du marché de Saint-Georges-de-Didonne, près de Royan, en aquarium. En mai, nous serons à Quiévy, près de Cambrai, où nous allons représenter une galerie d'art grandeur nature en trompe-l'œil, sur un pignon au cœur de la ville. J'ai 3 logos sur châteaux d'eau à faire, puis les fresques d'une chapelle à restaurer en Savoie. Les contrats ne manquent pas.

Par Alexandre Keita

Photos :  
1. Canal de l'Ourcq, Noisy-le-Sec  
2. Château d'eau de Châlons-en-Champagne

# LE FOURNIL DE LA BERGERIE

**A Chaussy, la ferme de la Bergerie composée aujourd'hui de 370ha de terres agricoles est gérée par Joëlle et Olivier Ranke. Avec l'aide de deux salariés, Emmanuel et Soliane, plus de 10 espèces céréalières sont cultivées, 80 vaches allaitantes et 80 brebis allaitantes sont élevées.**

De 2003 à 2016, la ferme a réalisé une sélection de blés adaptés au terroir, en partenariat avec le réseau semences paysannes et l'IN-

RAE. Les blés les plus rustiques sont conservés, cultivés sur de petites surfaces afin de permettre des tests de panification et de dégustation. Les boulangers et gouteurs notent à l'aveugle les différentes variétés. A partir de ces résultats agronomiques, boulangers et gustatifs, un mélange de variétés est réalisé afin de produire le pain de la Bergerie.

En juin 2017, le fournil ouvre ses portes. Depuis l'incendie de mars

2018, la farine n'est plus faite sur place. Les blés sont moulus à façon par une coopérative. Courant 2023, le moulin à meule de pierre de la Bergerie reprendra son service.

Aujourd'hui, la production de pains est assurée par trois boulangers, Mike, Simon, Mathieu, que nous remercions de se lever entre 1h et 4h du matin, selon les commandes. Ils font du pain au levain à fermentation longue en utilisant peu de sel : cela permet de développer une qualité nutritionnelle remarquable, et facilite la conservation. Plus de 1 700 pains sont produits par semaine. Les pains sont livrés dans plus de



15 points de vente par Floriane. Ce pain est également dégusté quotidiennement par les enfants déjeunant à la cantine de l'école de Chaussy. Plus de 19 pains différents et 8 viennoiseries sont en vente du mardi au dimanche de 15h à 18h à la Bergerie. Vous retrouverez aussi ces produits lors des marchés d'Omerville et de Chaussy.

Par Héloïse Bourreau

## LA COM' CULTURE VOUS A PROPOSÉ:

### Avec le Théâtre de l'Usine

#### Le roman de Renart

Grâce à un livre géant qui égrène au fil de ses pages le décor



changeant des 4 saisons, on voit se décliner sans fin la malice d'un renard affamé, et désireux de nourrir les siens.

Deux comédiennes talentueuses et créatives, Bérengère Gilberton et Sylvie Weissenbacher, mesurent délicatement leur présence sur scène pour s'effacer et donner vie au chénapan, et à toute la galerie de ses infortunées victimes.

**Un spectacle de marionnettes plébiscité par tous les spectateurs: petits et accompagnants scolaires, de Chaussy, de Genainville, Vétheuil, Omerville et de Villers-en Arthies.**

#### "Amour et Piano" / "Fiancés en Herbe"

Deux courtes pièces de jeunesse de Georges Feydeau qui, déjà, s'amuse à mettre en scène les affres et les contournements

de personnages engourdis et empêchés par l'éducation et l'existence étriquée de leur propre milieu d'origine. Cette France



bourgeoise de la fin du 19<sup>ème</sup> et du début du 20<sup>ème</sup> deviendra le terreau de la mécanique folle et drôle de ses pièces de maturité. Mais on distingue bien ici, grâce à la fraîcheur des comédiens et à une mise en scène respectueuse, le trait acide et précis de l'auteur, derrière l'épaisseur apparente des quiproquos.

avec Olivier Hueber, Jade Jonot et Nicolas Vogel.

**Un public heureux d'ouvrir une première brèche dans l'ère « covid » en ce 25 septembre a salué ces deux comédies en un acte avec bonne humeur.**

Merci à Laure Desbans qui signait ici sa dernière collaboration avec le Théâtre de l'Usine et qui a fait rayonner cette programmation grâce à sa belle connaissance de notre territoire.

### Avec LE PIVO Pôle itinérant en Val-d'Oise

#### Nourrir l'humanité

Automne 2021



Fils d'agriculteur devenu comédien, formé dans l'une des plus prestigieuses écoles d'art dramatique de Belgique, Charles Culot fait un retour délibéré aux sources de son enfance et se transforme en journaliste pour retranscrire dans un spectacle évolutif depuis 10 ans, la parole de ceux qui nous « nourrissent ». Le récit de leur quotidien, de leur vie, ou plutôt de leur survie, malmenée par l'injonction implicite des orientations budgétaires macroéconomiques qui dénaturent leur métier, et parfois leur vocation. Servi par un duo de comédiens exceptionnels, ce cri âpre et assumé ne ferme pas la porte aux voix dissonantes. En témoigne le débat animé avec humilité par l'acteur principal qui ouvre la porte à l'expression de tous les vécus, et de toutes les convictions, en point d'orgue.

**Une thématique forte: promesse de la programmation de la nouvelle directrice du PIVO, Véronique Léculée.**



### Avec La Commission culture de la CCVVS

au printemps 2022

#### Textes en Patrimoine

À l'heure de l'essor franc de l'audio-livre et à l'instar d'un Fabrice Lucchini familier de l'exercice depuis 20 ans sur les scènes parisiennes pour partager sa passion de la littérature, Éric Chartier nous fait découvrir dans une lecture publique d'extraits choisis, la modernité du regard de Guy de Maupassant, et son style clair, fluide et direct. **Si vous n'avez pas lâché vos écrans ce samedi 23 avril à Chaussy, vous pouvez vous rattraper, en salle ou en plein air, les 4 et 25 juin à Wy-dit et Genainville pour Maupassant, ou le 21 mai à Magny, pour Flaubert...**

Par Alexia Lunel

# ÉCOLE

**Libérés de leurs masques, les élèves retrouvent pleinement toutes leurs activités et leurs sensations. Cette année scolaire sera spéciale puisque 2 de nos professeures des écoles, Françoise Buisine, directrice, et Catherine Glaus, prendront leur retraite après plus de 20 ans d'enseignement à Chaussy. Émotion garantie !**

Les enfants de l'école ont déjà effectué un semestre de cette année scolaire et ont enfin pu enlever les masques après 1 an et demi à visage couvert. A la grande joie de tous nous avons retrouvé le plaisir de communiquer sans cache devant la bouche et de voir les sourires de chacun.

Les journées étaient plus fatigantes avec ce tissu sur le nez car il fallait répéter, faire répéter souvent, réussir à trouver son souffle.... Nous espérons tous ne pas avoir à remettre ces masques et classer cette période dans la case des mauvais souvenirs prochainement.

**De très beaux projets ont déjà vu et verront le jour cette année :**

A Noël, les élèves ont réalisé des **cartes de bons vœux** qui ont été glissées dans les colis des papis et mamies du village. L'initiative a été très appréciée ; certains élèves ont même reçu un petit mot en retour. Cet échange intergénérationnel a débuté l'an dernier et avait permis d'apporter un peu de joie supplémentaire lors des fêtes de fin d'année chamboulées par le COVID. C'est désormais une tradition !

Tous les élèves ont pu assister à un **spectacle** du Théâtre de l'Usine et à un autre de la Compagnie Pas d'Chichis.

**Des calendriers et boîtes**, décorés des dessins des élèves ont été vendus en fin d'année, les bénéficiaires engendrés ont permis d'acheter des livres et du matériel de sport.

Comme annoncé lors du dernier bulletin municipal, le travail sur

« **les musiques du monde : thème 2021/2022** » a débuté en septembre dans les 3 classes. Nous avons eu le plaisir d'accueillir un père d'élève qui est venu partager sa passion avec les enfants. Une sortie à l'opéra Bastille a eu lieu le 22 mars pour les élèves de cycles 2 et 3, ils en ont profité pour pique-niquer sur la place du Trocadéro.



L'Association Sportive et Culturelle de l'Ecole (« ASCE ») a réuni de nombreux enfants un samedi matin pour confectionner des instruments de musique afin d'égayer le carnaval qui a eu lieu le 29 mars dernier. Un grand merci aux gentilles cuisinières du Club de l'Amitié qui ont offert des crêpes lors de ce **carnaval**.

Quel plaisir de pouvoir à nouveau se réunir autour de manifestations festives !

Nous espérons que cette année enfin, la brocante de printemps aura lieu avec la buvette tenue par l'ASCE de l'école, ainsi que les **repas/spectacle/kermesse** prévus en juin.

**Yvonne, intervenante en anglais** poursuit pour la 2ème année son travail dans les 3 classes tous les jeudis après-midi ; avec son accent irréprochable elle captive petits et grands. Beaucoup de vocabulaire chez les plus jeunes mais également des formules grammaticales pour les plus grands. Les enseignantes reprennent ces notions ensuite dans la semaine. Nous commençons à avoir assez de recul pour constater que les élèves ont vraiment progressé et qu'ils osent sans problème prendre la parole maintenant.

L'équipe enseignante et les parents d'élèves remercient chaleureusement la municipalité qui finance ces interventions, ap-

portant ainsi une chance supplémentaire aux élèves de Chaussy.

**La Source de Villarceaux** a offert à l'école un magnifique banc d'inspiration tibétaine placé dans le « coin fraisiers » de l'école. Nous remercions également les mamans qui ont aidé à son installation un mercredi matin sous la pluie ! Le totem réalisé avec l'artiste Pascal Catry l'an dernier a été installé à l'entrée du chemin des Porcherons.

Le dernier trimestre que nous abordons est un trimestre bien particulier pour **Catherine Glaus, professeure des écoles comme moi-même. En effet nous serons officiellement en retraite le 31 août** et nous commençons à décompter les jours. Cela fait 27 ans pour moi et 26 ans pour Catherine que nous enseignons à Chaussy. Il y a eu tant de jolis moments auprès des petits Calcédoniens et de leurs parents, tant d'heures à préparer nos classes, à mettre en place de beaux projets, tant de moments de vie souvent émouvants : nous avons partagé avec les enfants et leurs familles tant de joies et de peines aussi.



Catherine et moi avons toujours cherché à aider chaque enfant afin qu'il progresse, qu'il soit en sécurité, qu'il acquiert de belles valeurs et prenne confiance en lui ; en désirant toujours faire de l'école une école conviviale, ouverte sur l'extérieur et accessible. Nous espérons avoir réussi notre mission et rester dans le cœur de toutes ces petites têtes blondes ou brunes qui ont grandi avec nous.

Enseigner c'est à la fois être pédagogue, comédienne, avocate, infirmière, assistante sociale, gendarme, médiatrice, journaliste, organisatrice de spectacle, de séjours, éplucheuse de pommes de terre, vendeuse de gâteaux, confidente, coach familial et tant d'autres ! Il n'y a pas eu 2 jours identiques dans notre carrière d'enseignante ...

Ce fut un plaisir immense de faire ce métier passion tout particulièrement dans ce beau village de Chaussy. (La preuve en est : 27 ans !) Il y a tant de prénoms et de visages que nous n'oublierons jamais, de petites réussites, de fiertés qui nous ont fait grandir nous aussi et qui resteront gravés dans nos cœurs !

Nous tenions à remercier avec beaucoup de sincérité et de chaleur toutes les familles pour leur confiance, leur aide, leurs petites attentions, leurs gourmandises, leur participation à la vie de l'école ainsi que l'équipe municipale pour leur écoute et leur soutien si appréciable.

Je tiens également à dire un grand merci à mes collègues : enseignantes, auxiliaires spécialisés (ATSEM) et ces dernières années Accompagnants des Élèves en Situation de Handicap (AESH) pour leur collaboration toujours très professionnelle et sérieuse, mais également pour leur bonne humeur, leur soutien et leur humour : pour tous ces rires partagés. Merci également à Armelle, secrétaire de mairie, à Anne et à Aurélien, employés communaux: eux aussi ont toujours répondu présents avec le sourire !

Il est temps pour Catherine et moi de continuer à écrire notre histoire sur d'autres chemins. Bien entendu, nous saurons nous rendre disponibles en cas de besoin pour la nouvelle équipe pédagogique. Les deux nouvelles collègues devraient être nommées en mai.

Tous les élèves et l'équipe enseignante vous souhaitent un joli printemps, prenez bien soin de vous.

*Par Françoise Buisine*

# C'EST LE PRINTEMPS !

*Cette année, nous avons célébré son arrivée avec un carnaval ensoleillé.*



Tout d'abord, l'après-midi du samedi 12 mars, les enfants et leurs parents étaient invités à venir fabriquer des instruments de musique pour défilier dans le village. Les enfants étaient heureux de participer à cet atelier avec des matériaux recyclés (type boîte de conserves, rouleau essuie-tout...). Afin de préserver l'environnement, nous avons fait le choix de ne plus brûler le bonhomme carnaval.

Et c'est ainsi, que le samedi 19 avril au matin, la cour de l'école s'est emplies de couleurs. Enfants et parents, vêtus de leurs plus beaux déguisements, ont formé le cortège musical avec les instruments réalisés auparavant, kazoos et autres sifflets... Nous avons ainsi fait le tour du village en musique (ou bruyamment...). Confettis, rires, chants, percussions ont rythmé cette balade calcédonienne dégouillée.

De retour dans la cour de l'école, une odeur délicieuse flottait dans l'air. En effet, les dames de l'as-

sociation « Le Club de l'Amitié » avaient préparé de succulentes crêpes que tous ont dégusté avec gourmandise. Les enfants ont ensuite offert une fleur à chacune de nos généreuses pâtissières. Nous les remercions chaleureusement ici encore une fois.

Très bientôt, viendra le temps de la tenue de la buvette de la brocante d'été, principal événement, dont les bénéfices permettent aux enfants de profiter d'activités, de sorties et d'accès à la culture. Tout cela n'est possible que grâce à la présence de parents bénévoles et au soutien de la municipalité.

Enfin, le samedi 11 juin, nous clôturerons l'année scolaire avec la traditionnelle kermesse. Au programme de cette journée, spectacle des enfants, déjeuner participatif et stands réuniront toutes les familles et l'équipe enseignante.

*Par Magalie Gaudfroy pour l'ASCE*

## L'AMICALE DES CHASSEURS

La saison de chasse 2021-2022 est terminée depuis un mois et c'est une nouvelle saison qui commence. Elle débute avec un moment très particulier et important qui est la saison de reproduction. Partout dans la nature, on entend chanter, on voit courir. C'est une période difficile, stressante pour les animaux et chacun essaiera, à son niveau, d'aider la nature.



Nous, nous lui donnons un petit coup de pouce en remplissant régulièrement nos agrainoirs. Tous les oiseaux y viennent (parfois quelques petits rongeurs) et y trouvent de quoi se nourrir et arriver plus forts, à la sortie de l'hiver, prêts à affronter la période de reproduction. Ces agrainoirs (un seau rempli de blé avec un petit godet en grillage fin) sont souvent entourés d'un treillis soudé qui a pour but de les protéger des sangliers qui devront aller chercher à manger ailleurs.. Nous vous le rappelons, ce ne sont pas des engins destinés à piéger ou capturer qui que ce soit. Donc inutile de renverser les seaux ou de les détériorer.

Un petit mot de l'association en elle-même. Lors de notre assem-

blée générale du 27 mars 2021, M. Bernard Landemard, actuel président, a présenté sa démission. Nous le remercions pour tout le travail accompli pendant toutes ces années, il reste membre du bureau. A sa place, a été élu M. Richard Vaissière, déjà membre du bureau et adhérent depuis une dizaine d'années.

Pour l'année 2022-2023 nous serons 35 adhérents. Nous devons organiser deux lotos : le premier, prévu au mois de février a été annulé à cause du contexte sanitaire, le second s'est déroulé le samedi 9 avril. Nous organiserons aussi notre ball-trap (comme chaque année) le dimanche 4 septembre où vous pourrez nous rencontrer ainsi que lors de la journée des associations.

Pour tout renseignement, merci de vous adresser à la mairie qui fera suivre.

*Par Christophe Ecoutin*

## CHAUSSY FOOTBALL CLUB

**Nous recherchons des joueurs vétérans pour la saison 2022/23 afin de rajeunir l'équipe.**

Le Championnat Loisir Vétérans est réservé aux joueurs ayant atteint plus de 35 ans au 1er janvier de la saison en cours.

Pour suivre nos vétérans :  
Championnat : [eure.fff.fr](http://eure.fff.fr)

Nous rappelons aux propriétaires d'animaux qu'ils en sont responsables et qu'ils doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter toute gêne. La mairie fournit des sacs spécialement conçus pour les déjections canines.

Renseignements :  
Franck 06 22 92 61 16  
François 06 07 12 73 64

*Par Franck Besnard*

# LE FOYER RURAL

Le Foyer Rural a repris avec vigueur toutes ses activités, après 2 années chaotiques. Les contraintes sanitaires ont été partiellement levées en fin d'année dernière, puis quasiment supprimées à partir de mars de cette année, ce qui permet à tous de pratiquer sans contrainte.

Cette année, nous n'avons pas retrouvé tous nos adhérents. De 116 adhérents en 2020/2021, chiffre stable depuis 3 ans, la baisse des effectifs est sensible cette année en passant à 92 adhérents (-20%), et concerne à peu près toutes les activités.

Mais nous avons fait passer à 7 le nombre de nos activités, avec 2 nouveautés, **Futsal** et **VTT** :

- **Pour mineurs** : Ecole de tennis\*, Futsal\*,
- **Tout âge** : Ecole de Danse\*, Gymnastique\*, Piano\*, Trail, VTT, (\*) : avec professeur diplômé

Notons le joli succès du lancement de l'activité **Futsal** en 2021-22, en utilisant les installations de Bray-et-Lû, de très bonne qualité. Le nombre d'adhérents, 10, aurait été supérieur si le l'école de Bray n'avait ouvert également une activité de futsal cette même année...

Le lancement de l'activité **VTT** est plus modeste : 4 pratiquants. Très bien pour une première année !

L'école de danse va de nouveau proposer son spectacle (événement très attendu) le 18 juin, après 2 années de disette. Les danseurs sont très impatients de vous proposer enfin leur chorégraphie : ils apprennent et

répètent toute l'année pour ça, ce qui les amènent à donner à chaque cours leur meilleur.



L'activité **Trail** est restée très dynamique avec une progression constante des performances à tous les niveaux (on progresse forcément dans ce sport ! venez donc essayer). **Chaussy Trail** a par exemple participé au trail de Menucourt, sur le 20km (cf. photo). 3 de nos membres ont participé de leur côté au **Marathon de Paris** d'avril, dont 2 ont couru la distance d'environ 42km en moins de 4 heures, ce qui signifie une allure de plus de 10 km/heure ! Mais soyez sans crainte, nos adhérents couvrent toute la plage d'expérience : du débutant au régulier et jusqu'aux très bons pour montrer l'exemple.

Ce sont, d'une manière générale, de très bons résultats !

### C'est du passé :

- **La Matinée des associations** en septembre : 13 associations réunies pour vous présenter leur activité, culturelle, sportive, éducative ou agricole.
- **Le Téléthon** début décembre : le Foyer Rural s'est de nouveau associé aux autres associations du village pour animer et financer cette opération,
- **Le Marché de Noël** 2021 fin novembre : après une escapade à Villarceaux et une année blanche, notre Marché est revenu à la salle des fêtes. Plaisir de se retrouver, malgré les masques, autour d'artisans exposants fidèles.

- **Conférence** sur « les arnaques » sur internet en mars : nous avons accueilli D'clic en Vexin, programme proposé par la Fédération des Foyers Ruraux du Val-d'Oise.
- **La Chasse aux Œufs** en avril : en association avec le Comité des Fêtes et l'ASCE.
- Nous avons préféré annuler notre soirée de mars : très dansante, elle était peu compatible avec le port de masque et la distanciation sociale (surtout qu'on avait prévu des danses sud-américaines)... Mais ce n'est que partie remise !

### C'est à venir :

- Nous avons le plaisir de vous confirmer la tenue du spectacle de l'école de danse le 18 juin 2022, après 2 années de disette sanitaire.
- Nous sommes partenaire de la Fête Intervillage des 14 & 15 mai, organisée par le Comité des Fêtes.
- Nous projetons de rafraîchir le court de tennis, pour maintenir la qualité de l'installation.

Le Foyer Rural est demeuré et demeurera actif, grâce à son petit noyau de bénévoles, au sein du village, avec le constant souci de proposer des activités et des animations de qualité pour tous, à portée de la main. **Rejoignez notre groupe de bénévoles !**

Par Alexandre Keita



# LE CLUB DE L'AMITIÉ

L'association est ouverte à toutes et tous sans limite d'âge. Elle a pour objectif d'animer des rencontres et créer des liens amicaux entre ses membres. Après une période très compliquée due à la crise sanitaire, nous avons eu plaisir de nous retrouver à l'occasion des événements suivants :

**Séjour enchanteur**  
du 8 au 11 décembre 2021 :  
Marché de Noël en Alsace.



Visite de la ville de Nancy avec sa splendide place Stanislas et de la ville de Colmar connue pour son magnifique Marché de Noël, visite des villages de Gertwiller, Riquewihr et Ribeauvillé décorés pour les fêtes de Noël et une journée extraordinaire au célèbre cabaret « Le Royal Palace ». Nos yeux n'étaient pas assez grands pour admirer le spectacle et nos papilles assez développées pour profiter de l'excellent déjeuner !



**le 18 janvier 2022 :**  
Dégustation de la galette de rois.

**le 26 février 2022 :**  
**Assemblée Générale** suivie d'un repas. Les adhérents se sont réunis et ont voté le résultat comptable 2021 et apporté toutes informations quant aux prévisions 2022.

**le 5 mars 2022 :**  
**Soirée théâtrale** à la « Grande Comédie » à Paris et dîner au Monaco » près de l'Arc de Triomphe. Nous avons tous bien ri en assistant à la représentation de « Docteur Alil et Mister Vardar » hommage à Jerry Lewis et avons passé une soirée fort sympathique.

**le 16 mars 2022 :**  
**Réunion de bureau** pour nomination des membres.

**le 19 mars 2022 :**  
**Carnaval** des enfants de l'école de Chaussy. Toujours avec le même plaisir et enthousiasme, 7 « mamies » ont préparé des crêpes pour le bonheur des petits et des grands.



**le 3 avril 2022 :**  
**Repas coq au vin** à la salle des fêtes.

**Nos futures manifestations**

**du 11 au 18 mai 2022 :**  
**Séjour en Corse.**  
32 participants

**du 12 au 17 septembre 2022 :**  
**Séjour en Bretagne** du Nord, de Brest à la presqu'île de Crozon.  
50 participants

**le 25 septembre 2022 :**  
**Loto à la salle des fêtes.**

**le 9 octobre 2022 :**

**Repas à la salle des fêtes**

Et tout au long de l'année, chaque lundi de 17:30 à 18:30 à la salle des fêtes, venez vous maintenir en forme en participant aux cours de gymnastique douce.

Nous vous attendons toutes et tous pour partager de bons moments. N'hésitez pas à nous rejoindre, nous faire part de vos suggestions de voyages, vos propositions pour une sortie, une soirée ...

Pour contacter le Club de l'Amitié mail : [elisabeth.amisse@orange.fr](mailto:elisabeth.amisse@orange.fr)

*Par Elisabeth Amisse*



# LA GRIVE MUSICIENNE

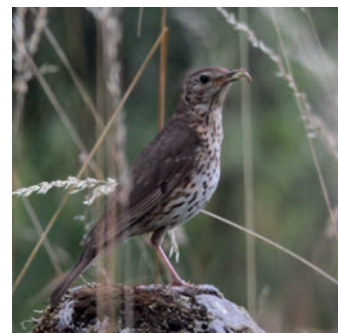
Cet oiseau au dos brun et ventre blanc moucheté de tâches brun-noir en forme de V, un peu plus petit que le merle, est assez discret et furtif. Pesant de 70 à 90g pour une envergure d'environ 35cm, est un migrateur partiel : une partie de la population reste sur place tandis que l'autre migre. Globalement solitaire, en période hivernale, elles peuvent se rassembler par groupe d'une dizaine d'individus.

En mars, les mâles choisissent leur territoire : ils l'affirment en chantant, souvent perchés en haut d'un arbre. Cet oiseau que l'on peut entendre tôt le matin jusqu'à tard le soir, se reproduit en milieu arboré, et se nourrit en milieu ouvert. En avril, une fois les couples formés, les futurs parents construisent leur nid reconnaissable en particulier par la présence d'un torchis au fond. La femelle pond 3-5 œufs bleus légèrement mouchetés de tâches

brun-noir. Un peu plus de la moitié des petits atteignent l'âge adulte.

Cette grive se nourrit essentiellement de petits fruits et d'invertébrés, comme d'insectes sur cette photo. Elle a la particularité également de pouvoir manger des escargots. Si vous trouvez, sur une pierre, des coquilles d'escargot cassées, c'est la signature du lieu de festin d'une grive musicienne.

Pourquoi ce nom, grive musicienne ? Cet oiseau, que l'on trouve à Chaussy, a un chant typique. Après un motif répété 3-4 fois reconnaissable (comme « Pii-èh pii-èh pii-èh » puis « Kvièt kvièt »), il est capable (et



manifestement s'amuse !) à imiter d'autres oiseaux. En écoutant attentivement, on reconnaît l'imitation par la présence de pause anormale.

**Tendez l'oreille : sûrement entendrez-vous ces chants amusants !**

Par Héroïse Boureau

Crédit photo Gwenaël Forest

# AMIS DE VILLARCEAUX

Avec la nouvelle saison du domaine de Villarceaux, l'association des Amis renoue avec ses grands rendez-vous, à partir de 3 orientations : « l'histoire, l'environnement et le lien social ».



Le samedi 14 mai, nous vous convions, petits et grands, à découvrir Jean de La Fontaine et ses fables dans un spectacle son et lumières au château de Villers-en-Arthies.

Mais c'est en Juin que l'association fera vibrer l'histoire au cœur du Vexin avec deux événements :

« Les Historiques de Villarceaux » les 4 et 5 juin, dans une manifestation de reconstitution multi époques où nous invitons les visiteurs à voyager à travers l'histoire. Campements, compagnies, scénettes, artisans et visiteurs costumés peupleront Villarceaux pour votre plus grand plaisir.

« Les Vikings refont l'histoire » à St Clair sur Epte, les 25 et 26 juin à l'occasion du 1111e traité de St Clair sur Epte qui donna naissance à la Normandie. A la demande de la municipalité, c'est l'association des Amis de Villarceaux qui a en charge son organisation pour lui donner le retentissement que l'événement mérite. Il rassemblera l'une des plus grandes concentrations de campements Vikings et donnera toute sa place à l'histoire en proposant des conférences, expositions et rencontres. Le visiteur



pourra participer à des animations Vikings et parcourir un village d'artisans.

Parallèlement, l'association poursuit son projet de potager participatif au château d'Ambleville : « Un jardin pour partager, nourrir et préserver » en lien avec divers partenaires comme la LPO, les croqueurs de pommes... On y accueille toutes les personnes

désireuses d'en savoir plus sur diverses techniques et pratiques. Là aussi l'association a répondu à l'invitation du propriétaire pour faire revivre son jardin.

**Vous pouvez soutenir l'association en la rejoignant sur [www.amisdevillarceaux.fr](http://www.amisdevillarceaux.fr)**

Par Patrick Monin



# VILLARCEAUX CELEBRE LE PRINTEMPS ...

*Après la période de fermeture hivernale, le temps du réveil est arrivé...*

**Le monument phare de la commune a ouvert ses portes aux visiteurs le 2 avril dernier, du mardi au dimanche de 14h à 18h et l'entrée est toujours gratuite...**

Pour célébrer la fin (nous l'espérons...) de nos soucis sanitaires et d'une situation due au Covid qui a singulièrement compliqué la vie de tous les monuments historiques, nous avons décidé de vous proposer une saison culturelle exceptionnellement fournie, avec des spectacles, des expositions, du cinéma en plein air, de la musique, du théâtre pour enfants, des manifestations variées, réunissant les familles qui, nous l'espérons, vous donneront envie de venir découvrir ou redécouvrir « **La Perle du Vexin** »...

**A toutes et tous, beau printemps et bon été à Villarceaux.**

*Thierry Labussiere,  
Conservateur du domaine de Villarceaux*

Retrouvez le programme complet et détaillé sur le site : [villarceaux.iledefrance.fr](http://villarceaux.iledefrance.fr)

## PROGRAMME VILLARCEAUX SAISON 2022

Toutes les manifestations proposées se tiendront dans le strict respect des dispositions sanitaires en vigueur.

**A partir du 28 mai**  
**Initiation à l'apiculture.**

Si vous souhaitez vous initier à l'apiculture, rejoignez, en petit groupe, pour un premier contact avec le monde fascinant des abeilles, avec notre apiculteur agréé, passionné et passionnant : Michel AME.

*Les samedis 28/05, 11/06, 2/07, 20/08 et 27/08 de 14h30 à 17h*

**Samedi 4 et dimanche 5 juin**  
**Les Historiques de Villarceaux**

Retrouvez les fameuses reconstitutions historiques de Villarceaux qui vous feront voyager dans le temps ! Théâtre, musique, danse, combats et plein d'autres surprises seront au programme !

**Mercredi 15 juin**  
**Exposition - Evènement**  
**La source/Villarceaux**

Thème annuel : Le théâtre des peurs et des plaisirs

**Dimanche 19 juin**  
**Concert - Musiques du Monde :**  
**Ymaï**

**Samedi 25 et dimanche 26 juin**  
**Festival musical**  
**Un temps pour Elles**

**Dimanche 3 juillet**  
**Théâtre jeune public :**  
**Le Roman de Renard**  
**Compagnie « La Main bleue »**

**Vendredi 8 juillet**  
**Ciné en plein air**  
**Festival Ciné Branche** (Office National des Forêts, avec le soutien de la Région île de France) :  
**La belle et la bête**

**Samedi 9 et dimanche 10 juillet**  
**Festival musical**  
**Un temps pour Elles**

**Dimanche 17 juillet**  
**Raphaël Grillo**  
**Lecture à voix haute**

**Samedi 1<sup>er</sup> et dimanche 2 octobre :**  
**Jardins d'Hiver, Jardins divers**  
7e Journées des Plantes et de l'Environnement de Villarceaux

**Samedi 8 octobre**  
**Exposition - Evènement**  
**20 ans « La Source-Villarceaux »**  
Portes ouvertes et exposition annuelle « Face à Face »  
Atelier XX sur le thème : 2022  
« Le théâtre des peurs et des plaisirs »

**Dimanche 16 octobre**  
**Concert spectacle Jazz :**  
**Swing Folies**

**Dimanche 23 octobre - 18h**  
**Fermeture annuelle du domaine**



*Crédit photo : Patrick Monin*

# LA BERGERIE : UN SITE ACTIF DANS SON TERRITOIRE

La Bergerie de Villarceaux propose différents services aux habitants du territoire : n'hésitez pas à venir les découvrir, en particulier lors de nos portes ouvertes qui auront lieu le dimanche 15 mai prochain.

## Lieu de balades

La Bergerie est un territoire de près de 600ha d'un seul tenant, entre terres agricoles, forêt de la Moinerie et bois de Morlu. L'ensemble des chemins privés est ouvert au public. Certains font partie de randonnées balisées. Vous pouvez ainsi venir découvrir le territoire à pied, à vélo, à cheval... Des balades accompagnées par des ânes ou des courses d'orientation peuvent être organisées pour des groupes.

## Lieu de rencontres et d'échanges

L'Écosite peut accueillir vos séminaires professionnels (réunions, team building...) ou événements familiaux (cousinades, mariages, anniversaires...) en proposant hébergement et restauration pour plus de 120 personnes.

Chaque année des ciné-débats sont organisés, ce qui permet de découvrir un film abordant une problématique sociétale et de pouvoir en débattre avec des discutants, tout en dînant à la Bergerie. Les prochains ciné-débats auront lieu les 15 mai, 30 septembre et 25 novembre 2022.

## Lieu de production et vente de produits alimentaires

Sur plus de 400ha de terres agricoles, les deux fermes de la Bergerie produisent céréales (blé, épeautre, seigle...), légumineuses (lentilles vertes, lentilles corail, pois chiche...) viandes bovine et ovine ainsi que de nombreux légumes (pommes

de terre, poireaux, carottes, oignons, tomates, aubergines, poivrons...)

Ces produits sont en vente chaque semaine à la Bergerie, du mardi au dimanche de 15h à 18h. Vous pouvez aussi retrouver le pain de la ferme au marché de Chaussy qui a lieu chaque deuxième dimanche du mois.

La coopérative de consommateurs propose en plus de nombreux articles (viandes, produits de la mer, épicerie, cosmétiques...) chaque deuxième samedi du mois, de 10h à 17h.

## Lieu de production et vente de bois d'oeuvre et énergie

Au sein des 200 ha de forêt repartis principalement en deux massifs, bois de la moinerie et bois de Morlu, nous prélevons du bois d'oeuvre répondant à des besoins d'artisans (charpentiers, menuisiers...) et particuliers ainsi que du bois d'énergie transformé en bûches ou en plaquettes pour les particuliers ou professionnels.

## Pour en savoir plus sur la Bergerie ?

**La Bergerie ouvre ses portes le 15 mai prochain !**

Les 6 acteurs présents à la Bergerie organisent leurs portes ouvertes le dimanche 15 mai de 10h à 18h. Ce sera l'occasion de découvrir les différentes activités grâce aux visites des deux fermes, à la découverte de la forêt, ouverture des gîtes, des salles, restauration rapide produits frais et bio, échanges avec la coopérative de consommateurs. La journée sera ponctuée de musique, d'un ciné-débat, d'animations pour enfants en partenariat avec La Source...

**Venez nombreux !**

**PORTES OUVERTES!!**

La Bergerie  
de Villarceaux  
95710 CHAUSSEY

**Dimanche 15 mai 2022  
de 10h à 18h**

Visites du site  
Restauration sur place  
Marché de producteurs  
Animations enfants  
Ciné-débat  
Concert

PLUS D'INFOS : [WWW.BERGERIE-VILLARCEAUX.ORG](http://WWW.BERGERIE-VILLARCEAUX.ORG)

**Marché nocturne**

**Chaussy, place de la mairie**  
**18:00 > 22:00**

**Vendredi 17 juin**

**Restauration sur place**  
**Commerce, artisanat...**

**Concert rock gratuit avec On Air**

Blues rock  
**ON AIR**  
band

Chaussy

# L'EQUIPE DE LA SOURCE-VILLARCEAUX

VOUS PROPOSE AU DOMAINE DE VILLARCEAUX

## PROGRAMMATION DE MAI A AOÛT 2022

### ATELIERS PARENTS / ENFANTS

Famille au sens large de 0 à 98 ans

**14 mai / 10h à 16h**

**Justine Chagnaud**

Textile et techniques mixtes  
5 € par famille

**21 juillet / 10h à 16h**

**Rose Coogan**

Terre et techniques mixtes

**3 août / 10h à 16h**

**Bernadette Wiener**

Terre et techniques mixtes

**10 août / 10h à 16h**

**Sophie Truant**

Terre et techniques mixtes

**17 août / 10h à 16h**

**Martin Wielanek**

Sculpture sur pierre

### ATELIERS ENFANTS VACANCES ETE

**18 au 22 juillet**

**Raynald Driez**

Ecriture et illustration  
A partir de 6 ans

**25 au 29 juillet**

**Raphaël Grillo**

Théâtre - improvisation  
Famille

**25 au 29 juillet**

**Elodie Brondoni**

Graphisme sur le thème des 20 ans de la Source-Villarceaux

A partir de 10 ans

**01 au 05 août**

**Pierre Klein**

Techniques mixtes  
A partir de 8 ans

**8 au 12 août**

**Catherine Van Den Steen**

Techniques mixtes sur le thème des 20 ans de la Source-Villarceaux  
11 - 16 ans

**22 au 26 août**

**Aurélien Boiffier**

Construction d'une sculpture en matériaux de récupération sur le thème des 20 ans  
A partir de 8 ans

### EVENEMENTS CULTURELS ET DE LOISIRS

**Samedi 7 mai**

**Raphaël Grillo**

Lecture mise en scène d'un extrait de son second roman « En Train »  
Gratuit

**Samedi 14 mai**

**Justine Chagnaud**

Atelier artistique durant les portes ouvertes pour les 10 ans de la Bergerie  
Gratuit

**Samedi 21 mai**

**Raphaël Grillo**

Lecture mise en scène d'un extrait de son second roman « En Train »  
Gratuit

**Samedi 11 juin**

**Sortie (55 places)**

**La cité des sciences**

Un moment ludique autour des sciences  
Sur réservation - 5 € par famille

**Mercredi 15 juin**

**Justine Chagnaud**

Restitution Résidence DRAC Ile-de-France  
Gratuit

**Samedi 25 juin**

**Sortie**

**Grand pique-nique** dans le Domaine de Villarceaux et visite guidée de l'exposition de l'artiste résidente DRAC IDF Justine Chagnaud

Sur réservation - Gratuit

**Dimanche 17 juillet**

**Raphaël Grillo**

Lecture mise en scène d'un extrait de son second roman « En Train »  
Gratuit

**Mardi 19 juillet**

**Sortie (55 places)**

**Biotropica et Lac de Léry Poses**

Visite de la serre tropicale, la ferme des animaux suivie d'une après-midi libre, baignade

Sur réservation - 5 € par personne

**Jeu 18 août**

**Sortie (55 places)**

**Mer à Fort-Mahon**

Bord de mer, journée libre  
Sur réservation - 5 € par personne

### RESIDENCE DRAC 2022



**Mercredi 15 juin 2022**

**Journée Portes ouvertes**

Restitution de la Résidence Mission Rurale  
DRAC Ile-de-France

**14h30 :**

Visite commentée de l'exposition par l'artiste et animations artistiques dans la cour des communs.  
Ouvverte du 15 au 26 juin de 14h à 18h - entrée gratuite

**14h30 et 16h00 :**

Des visites commentées par l'artiste Justine Chagnaud seront proposées.

Week-ends des 18/19 et 25/26 juin

### RESIDENCE ECRITURE



Ile-de-France

**Raphaël Grillo** écrivain, auteur, comédien et metteur en scène vous invite à entendre de larges extraits de ses travaux en cours autour d'une lecture à voix haute de son prochain livre « En Train »

**samedi 7 mai, 15h**

**samedi 21 mai, 15h**

**dimanche 17 juillet, 15h**

La Grange du Manoir

Entrée libre dans la limite des places disponibles.

### ETRE PARENT UNE AVENTURE

Nous vous proposons un atelier artistique Parents/enfants gratuit mercredi 20 avril 2022 de 10h à 16h. avec l'artiste Justine Chagnaud dans le cadre « Être Parent, une Aventure ».

Inscription auprès de la Source-Villarceaux

### ASSOCIATION LA SOURCE-VILLARCEAUX



**Espace de Vie Sociale**

Accueil de loisirs ACM

**L'association accueille vos enfants lors d'ateliers artistiques**

**Les mercredis de 10h00 à 16h00**  
(Inscription au trimestre)

**Les vacances scolaires du lundi au vendredi de 10h00 à 16h00**  
(Inscription à la semaine)

Durant les sessions de vacances, techniques artistiques variées (céramique, théâtre, sculpture, gravure.....) seront abordées et chaque semaine sera clôturée par un vernissage avec les familles et les partenaires territoriaux

**Possibilité de transport pour les enfants** (selon conditions)

Inscription au 01 34 67 78 83 ou 06 72 55 79 08

Mail : lasourcevillarceaux@wanadoo.fr

www.associationlasource.fr

www.facebook.com/groups/lasourcevillarceaux/

Retrouvez la programmation complète de la source pour la saison MAI/AOÛT 2022 sur le site de la commune (rubrique associations)



## JAZZ A CHAUSSY

Malgré la crise sanitaire, Images & Patrimoine a pu maintenir le Jazz à Chaussy grâce à vous, public fidèle, essentiellement calcédonien.

Une programmation variée qui nous a permis de découvrir ou redécouvrir différents styles de Jazz : le raffinement, l'attachement profond au bop et aux standards proposés avec le SEAN GOURLEY QUARTET ; « la Funk invasion » de TIME CODE ; les rythmes d'Afrique de l'Ouest qui percutent des mélodies pop et des envolées lyriques d'AFOJA...

Une saison qui s'est achevée en beauté avec les Happy BABAGUSA le 8 avril et ce bel acte de solidarité. Vous avez été nombreuses et nombreux à assister à ce concert ; c'est grâce à vous, aux artistes et à l'équipe que nous avons reversé l'intégralité des bénéfices, soit plus de 1350 € à l'ASCE pour aider les Ukrainiens accueillis à Chaussy.

N'hésitez pas à nous retrouver sur la page Facebook « Jazz à Chaussy » pour revivre l'intégralité des concerts de la saison et vous tenir au courant des futurs événements !



*Un grand merci à toutes et tous, nous vous donnons rendez-vous pour la prochaine saison, qui débutera en septembre prochain.*

### RENCONTRES PHOTOS 2022

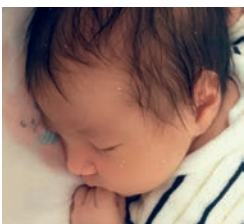
Les dernières rencontres photos ont malheureusement dû être annulées à cause de la crise sanitaire mais c'est avec plaisir que nous projetons de les programmer pour l'automne prochain. A vos appareils !

Par Thierry Tavoni

## ETAT-CIVIL

### Naissances

**Alessia**, née le 4 octobre 2021,



chez Madame POPESCU et Monsieur DOZOLME

**Joséphine**, née le 6 novembre 2021, chez Monsieur et Madame LENORMAND

**Mathias**, né le 17 novembre 2021, chez Monsieur et Madame MOUSSERIN

**Célia**, née le 31 janvier 2022, chez Madame LEGROUX et Monsieur PINHEIRO

Toutes nos félicitations aux parents et meilleurs vœux pour les enfants

### Décès

**Monsieur Marcel NIVARD** décédé le 26 octobre 2021

**Madame Francisca SOLER Y SOLER** décédée le 8 mars 2022

**Madame Yolande SARAZIN**, décédée le 18 avril 2022

Nos très sincères condoléances

**Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux concitoyens** et nous sommes heureux qu'ils aient choisi Chaussy comme cadre de vie.

**Madame DAILLÈRE**

**Madame PENICHO**

**Monsieur REMY**

**Madame OLHATS et ses enfants**  
**Monsieur et Madame BUANNEC et leur fille**

# INFORMATIONS PRATIQUES

## SECRETARIAT DE LA MAIRIE

### Heures d'ouverture au public :

- Mardi après-midi de 13h30 à 16h
- Jeudi matin de 9h à 11h
- Samedi matin de 9h à 11h

01 34 67 70 11

mairie.chaussy@wanadoo.fr

[www.chaussy95.fr](http://www.chaussy95.fr)

Permanence : tous les samedis matins, le maire avec une ou un de ses adjoints assurent une permanence de 9h à 11h, à la mairie, sans rendez-vous, et se tiennent à votre disposition pour tout sujet communal que vous souhaiteriez évoquer.

## ENCOMBRANTS ET ORDURES MENAGERES

[www.smirtomduvexin.net](http://www.smirtomduvexin.net)

Merci de veiller à ce que vos véhicules en stationnement ne gênent pas le passage des camions de ramassage.

### Collecte de vos encombrants

La collecte des objets encombrants a lieu 2 fois par an. La prochaine collecte est prévue le mardi 4 octobre 2022. Collecte limitée à 1m3 par habitation, encombrants à sortir la veille au soir.

### Collecte de vos déchets

Le vendredi pour les ordures ménagères.

Le jeudi toutes les 2 semaines pour les emballages/papiers (en mélange dans le bac jaune).

Le lundi toutes les 4 semaines pour le verre (dans le bac vert).

Nous vous prions de vous reporter au Tout-en-un édité par la commune pour trouver les dates de ramassage des différents bacs de collecte.

## DÉCHÈTERIE

Votre commune dépend de la déchèterie de Magny-en-Vexin.

## RECENSEMENT CITOYEN DES JEUNES DE 16 ANS

### Vous venez d'avoir 16 ans ?

Vous devez vous faire recenser à la mairie jusqu'à la fin du 3ème mois suivant votre anniversaire (avec une pièce d'identité et le livret de famille). Cette démarche est obligatoire et nécessaire pour pouvoir ensuite vous inscrire aux examens (BAC, permis de conduire,...).

## LISTE ELECTORALE

Vous pouvez maintenant vous inscrire à tout moment sur la liste électorale - [www.inscription-electorale.service-public.fr](http://www.inscription-electorale.service-public.fr).

## CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Dans le Val d'Oise, les demandes de carte nationale d'identité ne peuvent être déposées qu'auprès d'une mairie équipée d'un dispositif de recueil pour passeport biométrique. La mairie la plus proche de Chaussy est celle de Magny-en-Vexin (liste des mairies sur [www.val-doise.fr](http://www.val-doise.fr)). Il est préférable de faire une pré-demande en ligne sur [passeport.ants.gouv.fr](http://passeport.ants.gouv.fr).

## TARIFS COMMUNAUX AU 1ER SEPTEMBRE 2021

Vous trouverez les tarifs des différentes locations (salle des fêtes, barnums...), services périscolaires, concession de cimetière sur le site de la commune [www.chaussy95.com/mairie](http://www.chaussy95.com/mairie)

## ACTIVITES LOCALES

### ASSISTANTES MATERNELLES

Mme BOUM

06 11 67 61 84

Mme PIGEARD

06 19 18 91 29

### COIFFURE À DOMICILE

Sandrine

01 34 67 76 38 / 06 87 93 40 19

### PLOMBERIE-CHAUFFAGE

William ZUMBEROVIC

wz@zumberi.fr

09 50 00 17 62 / 06 48 23 84 57

### PEINTURE DÉCORATIVE, VITRAIL

L'Atelier

06 50 22 64 89

Mathieu MAZZOCHI

07 86 04 36 42

mazzochimathieu1@gmail.com

### POSE DE FENÊTRES, PORTES, VOILETS

C.S.N. Menuiseries

Cédric COUSIN

06 83 13 39 29

cedriccousin@free.fr

### ELECTRICITÉ, PORTAIL, AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR

M. LE SAUX

06 12 55 05 98

ylesaoux95@gmail.com

### PRODUITS DU TERROIR

COOP SAVEURS DU VEXIN

Produits biologiques

[www.coopsaveursvexin.org](http://www.coopsaveursvexin.org)

### TAXI

GTG TAXI

06 09 37 36 35

### PAYSAGISTE, ARBORISTE GRIMPEUR

SARL GREEN ATTITUDE

Alexandre BOURLET

06 59 40 40 69

[bourletalexandre@gmail.com](mailto:bourletalexandre@gmail.com)

### Jardin au féminin

Julia COUSIN

07 66 60 30 53

[www.jardin-au-feminin.com](http://www.jardin-au-feminin.com)

### HEBERGEMENT

Chambre d'hôtes

Au relais de Chaussy

01 75 81 02 38

[contact@aurelaisdechaussy.com](mailto:contact@aurelaisdechaussy.com)

Le Clos de Chaussy

06 11 15 60 00

[www.leclosdechaussy.fr](http://www.leclosdechaussy.fr)

### Gîtes

Ecocentre de la bergerie

01 34 67 08 80

[www.bergerie-villarceaux.org](http://www.bergerie-villarceaux.org)

Le refuge d'Athéna

06 51 57 00 53

[contact@refuge-athena.fr](mailto:contact@refuge-athena.fr)

[www.refuge-athena.fr](http://www.refuge-athena.fr)

Le Chalet d'Oliv

06 77 78 24 14

[olivecau@aol.com](mailto:olivecau@aol.com)

La MAIRIE de CHAUSSY  
et l'association

reJoué

# GRANDE COLLECTE DE JOUETS

dépôt en mairie  
ou à l'école  
pendant tout  
MAI 2022

Déposez vos jeux, jouets et livres  
en bon état, complets  
et avec le logo CE.

[www.rejoue.asso.fr](http://www.rejoue.asso.fr)



Valdoise  
MyBalade



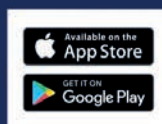
MyBalade l'appli de vos balades en Val d'Oise

PRÉPAREZ

EXPÉRIMENTEZ

PARTAGEZ

[VALDOISEMYBALADE.FR](http://VALDOISEMYBALADE.FR)



À télécharger  
sur les stores

vue 3D

Bulletin Municipal de Chaussy -  
Avril 2022

Directeur de publication  
Philippe Lemoine - Maire

Rédacteurs :  
Héloïse Boureau, Olivier  
Caurette, Claire Chateauzel, Eric  
Duval, Alexandre Keita, Hélène  
Lucas, Alexia Lunel, Dominique  
Morin, Michaël Rollois.

Première de couverture  
Photo Thomas Lory

Conception et mise en page  
[contact@alexpichon.fr](mailto:contact@alexpichon.fr)

Impression  
Wauquier  
Bonnières-sur-Seine  
Tirage : 330 exemplaires